



Fiche signalétique – Enquêtes, sources

Statistique de la prévoyance vieillesse

Description

La statistique de la prévoyance vieillesse offre une vue d'ensemble complète de la situation des personnes âgées. Elle vise à mettre à disposition une base d'informations sur les retraités et les préretraités, en particulier quant à leur passage à la retraite ou à la retraite anticipée et leur situation financière qui en découle. Les personnes de 55 à 70 ans y occupent donc une place centrale. Les analyses et exploitations effectuées concernent les personnes âgées en tant qu'individus et en tant que membres d'un ménage, l'accent étant mis sur la prévoyance vieillesse et son système institutionnel des trois piliers.

Disponible depuis:
2002

Caractères relevés:
Focalisation sur les personnes entre 55 et 70 ans, ventilées selon le sexe, les cohortes, le niveau d'éducation, de type de ménage et le statut de retraite

Méthodologie

Statistique de synthèse. L'enquête suisse sur la population active (ESPA avec le module «sécurité sociale») et l'enquête suisse sur la santé (ESS) constituent les principales sources de données pour le système d'indicateurs. Les champs thématiques «accès au système de prévoyance vieillesse» et «aspects financiers de la prévoyance vieillesse» s'appuient principalement sur des exploitations de l'ESPA/SESAM et sur son module «sécurité sociale». La base de données SESAM (enquête de synthèse sur la protection sociale et le marché du travail) résulte d'un appariement de l'ESPA avec des données provenant de divers registres. L'enquête suisse sur la santé fournit la majeure partie des données pour le champ thématique «qualité de vie des personnes âgées». Les autres sources de données utilisées pour les exploitations sont l'enquête sur le budget des ménages (EBM), la statistique de la population active occupée (SPAO), la statistique de l'état annuel de la population (STATPOP), la statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT), la statistique des institutions médico-sociales (SOMED), la statistique de l'aide et des soins à domicile et la statistique des caisses de pensions.

Degré de régionalisation:
Suisse

Périodicité:
Selon l'indicateur tous les 1 à 5 ans

Période de référence:
Année civile

Bases légales

Ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux (RS 431.012.1)

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS)

Section Revenus, consommation et conditions de vie
+41 58 463 64 21
info.ekl@bfs.admin.ch